

Having no other

had to leave for my friends
to the young of the
and in the morning
for under the City
1695

for the

[illegible]

En outre, de ce que a été demandé
l'engagement que de la part la prout et
sont aguer faire le domine que a obligé et
proteger tout et par le et par le
obligé sous un plus requit et au e cause
warrant d'aguer par fait acc fait par
meisme d'assett unpin de l'andaigne
sordine et par le l'assett de l'assett
de la e alij qui par fait par le l'assett
requit et par le l'assett

de l'assett: l'assett
53